



EB-2018-0115

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE

Clean Cut Energy Corp.

Requête pour l'obtention d'un permis de compteurs divisionnaires

La requête

Clean Cut Energy Corp. a déposé une requête le 27 février 2018 devant la Commission de l'énergie de l'Ontario (la CEO) en vertu de l'article 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la Loi) afin d'obtenir un permis de compteurs divisionnaires. L'attribution de ce permis lui permettrait de fournir des services de compteurs divisionnaires en Ontario.

La décision concernant la requête sera rendue par un employé de la Commission à qui ces pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la Loi. La CEO n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur cette demande.

Comment consulter la requête

Pour consulter un exemplaire de la partie non confidentielle de la requête et des documents connexes, rendez-vous à la page du site Web de la CEO et entrez le numéro de dossier EB-2018-0115 dans la case de recherche de documents réglementaires concernant un dossier selon le « numéro du dossier ». Une copie peut également être consultée aux bureaux de la CEO et de Clean Cut Energy Corp., aux adresses indiquées ci-dessous.

Audiences écrites ou orales

Il existe deux types d'audiences à la CEO : orale et écrite. La CEO compte traiter cette requête lors d'une audience écrite. Si vous pensez qu'une audience orale est nécessaire, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer la raison. Vos observations doivent être reçues par la CEO et Clean Cut Energy Corp. d'ici le **29 mars 2018**.

Comment participer

Si vous souhaitez participer à l'audience écrite, vous pouvez présenter une demande écrite indiquant votre position sur ce dossier. Vos observations doivent être reçues par la CEO et Clean Cut Energy Corp. d'ici le **2 avril 2018**.

Si le requérant souhaite répondre aux observations écrites, il doit déposer sa réponse auprès de la CEO et en faire parvenir une copie à toutes les parties qui ont présenté des observations, et ce, au plus tard le **9 avril 2018**.

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public, ce qui signifie qu'elles seront disponibles pour consultation à ses bureaux et qu'elles seront publiées sur son site Web. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, avant de verser les observations écrites au dossier public, la CEO supprimera toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. non commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de cette personne). Toutefois, le nom de ce citoyen et le contenu de ses observations écrites feront partie du dossier public.

Comment déposer des documents auprès de la CEO

Toutes les observations écrites déposées auprès de la CEO doivent indiquer le numéro de dossier **EB-2018-0115** et indiquer clairement le nom de l'expéditeur, son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse courriel. Vous devez faire parvenir deux copies papier de vos observations écrites et, si possible, une copie électronique en format Word et en format PDF consultable à la CEO, et une copie au requérant. Toutes les observations écrites doivent être adressées à l'attention de la secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous, et elles doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de participer, veuillez consulter le site à www.oeb.ca/fr/participez. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez appeler le 1 877 632-2727 (sans frais) pour obtenir des renseignements sur la procédure et les modalités de participation.

IMPORTANT

SI VOUS NE DÉPOSEZ PAS D'OBJECTIONS À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT VOS OBSERVATIONS SELON LES TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA CEO PEUT PROCÉDER À L'AUDIENCE SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ PAS D'AUTRES AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario :

Commission de l'énergie de l'Ontario
Case postale 2319
27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de la secrétaire de la Commission
Dépôts :
www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice

Courriel : boardsec@oeb.ca
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télécopieur : 416 440-7656

Requérante :

Clean Cut Energy Corp.
C.P. 25008
17-370 Stone Rd. W
Guelph (Ontario) N1G 4T4

À l'attention de
M. Mike Kazmaier

Courriel : mkazmaier@cleancutenergy.ca
Tél. : 226 780-0284 , poste 101
Télec. : 226 780-0285

FAIT à Toronto, le 12 mars 2017

COMMISSION DE L'ENERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli,
Secrétaire de la Commission